

– Repère de crue –

La Communauté d'agglomération a décidé en partenariat avec les communes de son territoire de restaurer les marques de crues situées en bord de Loire et de Thouet. Ces « repères » de crue sont des marques à la craie, à la peinture ou gravées qui matérialisent les crues historiques d'un cours d'eau. On les trouve sur différents types de bâtiments publics et privés comme les piles de pont par exemple. Pour mener à bien cet inventaire, nous vous demandons votre contribution ! Si vous avez connaissance d'une marque de ce type, prenez le temps de répondre au questionnaire ci-après !

INVENTAIRE DES REPÈRES DE CRUES SUR LA COMMUNE DU PUY-NOTRE-DAME



Nom et prénom :

Commune de :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

Qu'est ce qu'un repère de crue ?

Les repères de crue sont des marques qui matérialisent les crues historiques d'un cours d'eau. Témoins des grandes crues passées, ils permettent de faire vivre la mémoire des inondations que le temps peut parfois effacer. Ils se présentent sous différentes formes (trait ou inscription gravée dans la pierre, plaque métallique ou un macaron scellé, etc.) et on les trouve sur différents types de bâtiments (bâtiments publics ou privés, quais, piles de pont, etc.).

Pourquoi un inventaire ?

Saumur Agglo réalise actuellement des travaux visant à la restauration des repères de crues sur son territoire et sur les 22 communes soumises au risque d'inondation par la Loire et le Thouet. Afin d'être exhaustif au possible et de mettre en cohérence les niveaux d'eau relevés, un appel est lancé auprès des personnes, ayant vécu une crue, ou ayant connaissance de personnes qui ont vécu ces crues. La valorisation de ces anciens repères permet de conserver la mémoire du risque. Pour rappel, la dernière grande crue remonte à 1982 sur la Loire et 1983 sur le Thouet.

Questionnaire

- Avez-vous connaissance de repères de crues sur votre commune ?

oui non

- Si oui combien ?

- Quelle(s) date(s) est (sont) inscrite(s) (si la date n'est pas lisible, veuillez indiquer inconnue) ?

n°	Localisation sur la commune (n° de rue, lieu-dit...)	Année de crue indiquée
1		
2		
3		
4		

- Pensez vous que cette (ces) date(s) est (sont) fictive(s) (vandalisme, gravure faite plus récemment, incohérence...) ?

oui non

- Si oui, pourquoi :

.....

- Etes-vous propriétaire de l'un de ces repères de crues ?

oui non

- Si oui, assurez-vous son entretien ?

oui non

- Etes-vous intéressé par un projet de restauration /rénovation ?

oui non

Pour information, les données fournies resteront strictement confidentielles.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie de votre commune.